

LA DEPECHE

Toulouse et sa région

Publié le 26/01/2012 07:53 | **Pauline Croquet**

Les Toulousains peuvent suivre le conseil municipal sur le net

vie politique

Assister au conseil municipal sans quitter sa couette, c'est désormais possible. Enfin, pour une grande majorité de citoyens toulousains, puisque les élus, eux, sont tenus de se rendre physiquement au Capitole. Pour la première fois demain, les débats et délibérations du conseil seront filmés et retransmis en direct, en streaming, sur internet. Une « volonté de démocratie et de transparence », selon Pierre Cohen qui fait suite à la demande d'une grande majorité d'élus. Et d'autres professions comme les journalistes.

Par ailleurs, la séance sera traduite en langage des signes par un interprète. Elle sera aussi disponible a posteriori sur le site de la mairie et sera sous-titrée pour les sourds et malentendants.

Aucun montage ni coupure, l'intégralité de la séance sera retransmise. Quelques gros plans seront faits sur les élus qui interviendront, et le public est susceptible d'être filmé. En pratique, la salle du conseil municipal sera couverte par 4 caméras panoramiques. Ce sont les employés des services communication et services web qui se chargeront de la régie.

En s'exportant en dehors des murs brique du Capitole, le conseil de Toulouse suit l'exemple d'autres villes comme Strasbourg ou Bordeaux qui retransmet depuis 2007. Le Parlement européen diffuse aussi ses séances plénières sur internet.